

CCR Chacun-e Raconte



La Bible n'est pas un conte mais elle se raconte

Assemblée Générale de l'association CCR 2019, le 1^{er} février 2020.

Elle a eu lieu, ce samedi 1^{er} février de 10h à 17h à Lyon, de 10h à 12h (Assemblée Générale)
Salle sœur Louise, 7 rue Tavernier 69001 Lyon

Ordre du jour :

- **Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2018**
- **Rapport moral**
- **Rapport d'activité**
- **Rapport financier et quitus**
- **Election et réélection des membres du CA**

Début de l'Assemblée Générale : 10h précises !

Nous notons la présence de 25 personnes pour 12 groupes représentés, Dijon, Strasbourg, Besançon, Rouen, Versailles, Paris, Clermont-Ferrand, Valence, Montpellier, Lyon, Le Puy en Velay, Nantes et Meudon. Nous faisons le décompte des pouvoirs et 105 des quelques 120 pouvoirs reçus sont considérés valables. En effet, entre ceux reçus sans signature (un pouvoir non signé ne peut pas être pris en compte) et ceux reçus signés, mais dont le mandataire, désigné sur le pouvoir, était malheureusement absent pour cause de maladie, 15 pouvoirs ont été considérés comme non valides.

La Présidente, Pascale Lambert, nous accueille.

Nous installons le bureau de l'assemblée générale :

- Présidente : Pascale Lambert
- Secrétaire : Christiane Roux
- Scrutateurs : Christine Olivès et Mireille Collet

- **Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018**

La secrétaire lit le procès-verbal de l'AG 2018 du 9 mars 2019. Approbation à l'unanimité.

- **Rapport moral**

Pascale Lambert, présidente de CCR, nous rappelle que cela fait déjà 6 ans qu'elle assume cette responsabilité, l'Assemblée la remercie en applaudissant chaleureusement.

Son rapport moral porte sur le statut de la Bible. Ce document sera joint à ce compte-rendu.

En le lisant, Pascale nous cite le livre d'Elisabeth Parmentier « Ecriture vive ».

Pascale pose la question à chaque personne de l'AG : « pour vous la Bible c'est comme ??? » et laisse un temps de réflexion à l'assemblée des présents. Chacun donne sa réponse (un feu, une bougie qui éclaire la nuit, le vent qui souffle où il veut, un arbre qui porte des fruits, une source, une porte ouverte, une graine etc.). Puis Pascale rappelle des images trouvées dans la Bible elle-même (cf. rapport moral joint).

- **Rapport d'activité**

Anne de Lajarte a réuni toutes les contributions des différents groupes et nous en lit la synthèse.

Ce document sera joint au compte-rendu de l'AG.

- **Rapport financier et quitus**

Avec la convocation de l'AG, Henry de Lajarte a fait parvenir le compte d'exploitation de CCR national, le bilan comptable et une totalisation des comptes des groupes.

Au cours de l'AG, il a commenté le bilan comptable. Puis il évoque les difficultés rencontrées pour l'ouverture des comptes des différents groupes.

Nous procédons alors au vote concernant ces trois rapports :

Rapport moral, approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité, approuvé à l'unanimité

Rapport financier et quitus, approuvés à l'unanimité

- En interlude Christine Olivès, du groupe CCR du Puy en Velay, évoque la préparation du **Festival des contes du Puy en Velay qui aura lieu le samedi 16 mai.**

L'ensemble des adhérents et sympathisants de CCR a reçu les documents complets concernant cette journée. Mais Christine nous rappelle l'essence de cette journée, les financements demandés dont un à CCR National de 800€ qui a été accordé, du dossier de presse, de l'aide du Diocèse du Puy pour les tracts et les affiches. Elle évoque aussi les horaires, des racontées de 14h30 à 17h puis du pot de l'amitié de 17h30 à 19h. Christiane Roux membre du groupe du Puy précise aussi qu'il y aura 10 lieux dans toute la ville du Puy et qu'un conteur du groupe local sera présent dans chacun de ces lieux.

- Avant de reprendre le cours proprement dit de l'AG, Martine Mainbourg nous offre un **conte** Moïse et le buisson ardent. Nous la remercions chaleureusement.

- **Election et réélection des membres du CA**

Nous avons trois candidats nouveaux :

Véronique Jacquet du groupe de Strasbourg

Sylvie Dugand du groupe de Valence

Henry de Lajarte du groupe de Montpellier

Et Pascale Lambert du groupe de Lyon et présidente ,dont le mandat venait à son terme, se représentait.

Ces quatre candidats sont élus à l'unanimité.

- **Divers**

- Pascale explique que les articles 3) et 4) du Règlement Intérieur ont été modifiés en CA comme cela est prévu dans les statuts. Il est fait lecture des anciens et des nouveaux. De plus une partie de l'article 7) est tout simplement supprimée.

Le règlement intérieur modifié le 31 janvier 2020 sera joint au compte-rendu de l'AG.

- La cotisation 2020 est maintenue à 20€.
- Pascale évoque les diverses formations et événements prévus durant l'année :
 - A la Roche sur Theil les 8 et 9 mai 2020
 - Festival au Puy le samedi 16 mai (cf. plus haut dans ce compte-rendu)
 - Journée Contes à Montpellier le dimanche 20 septembre 2020
 - Université d'automne à Chartres du 2 au 6 novembre 2020
 - Formation initiale au Puy du 2 au 3 octobre 2020
 - Formation initiation au conte biblique à Paris (dates à définir par Claire)

La séance est levée à 12h

En après-midi, après un repas en commun fort apprécié, nous visitons l'Eglise St Nizier située à deux pas et son nouveau chemin de croix succession de 15 tableaux créé par le peintre Bruno Desroches.

Après un temps de visite seul, nous suivons le peintre qui prend le temps de nous expliquer avec passion chacun de ses tableaux qui sont saisissants de réalisme.

Numéro de déclaration de la Préfecture (du Rhône) : W 784000006

Siège social : 9 quai de la pêcheurie 69001 Lyon